

Communauté de Communes de Pays de l'Aigle
A l'attention de Monsieur Jean Sellier
5 place du Parc
61300 l'Aigle

A Saint-Ouen, le 24 février 2023

Objet : Augmentation tarifaire des prix de l'électricité sur l'aire d'accueil des gens du voyage

Monsieur le Président,

L'ANGVC est saisie par plusieurs des résidents sur les aires d'accueil des gens du voyage de la commune de l'Aigle ayant vu leur factures d'électricité exploser. La situation devient insoutenable pour les familles qui font face à ces augmentations.

Depuis février 2023, les familles résidentes se voient appliquer des prix au kilowatt heure encore jamais vus. Ainsi le prix du kwh est passé de 0,25 centimes (ce qui était déjà très élevé) à 0,40 centimes d'euros, soit une augmentation de 160%.

Pourtant en appliquant ces nouveaux tarifs, la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle **méconnaît** les dispositions réglementaires prises par les décrets (en annexe) n°2022-1763 (article 10) et n°2022-1764 du 30 décembre 2022 : **Ainsi le bouclier tarifaire électricité s'applique désormais aux aires d'accueil (APA et AGP). Et ce pour le 1er semestre 2023, ainsi que rétroactivement pour le 2nd semestre 2022.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ces augmentations tarifaires induisent des incapacités de paiement pour les gens du voyage qui n'ont pas accès à certains dispositifs comme le chèque énergie. Par ailleurs, le système de pré-paiement et de télégestion impliquent des coupures sèches d'électricité en plein hiver et donc des formes d'expulsions de fait pour les personnes dans l'incapacité à faire face à de telles hausses.

Nous demandons à ce que le droit soit respecté, que les tarifications soient revues à la baisse conformément aux décrets sus-mentionnés et que les hausses tarifaires exorbitantes imposées aux familles en 2023 leur soient remboursées.

En tant que fournisseur d'énergie pour les résidents de vos aires d'accueil vous êtes tenus à respecter cette réglementation, qui s'impose également à votre propre fournisseur.

Dans l'attente d'un retour et d'une mise en conformité rapide de votre part, je vous prie d'accepter Madame la Présidente, mes salutations respectueuses.

William Acker
Délégué général

